



Charge chauffage et changement mode de chauffage

Par **shenmue2k4**, le **18/08/2009** à **11:24**

Bonjour, rn rn voil   je suis locataire sur paris 15  me d'1 appartement ancien F3 depuis 2ans. rn rn J'ai en faite 2 questions li  es : rn rn 1-je dispose d'un chauffage collectif limit  . cad il n'y a qu'un radiateur de taille r  duite et un autre ridicule environ de 10 cm de longueur. rn rn Ils sont dispos   quasi cote    c  te. bref, il ne permettent que de chauffer qu'une pi  ces et    peine le couloir. rn rn Les autres pi  ces sont chauff  es    mes frais par une chaudi  re au gaz. rn rn ncette ann  e, les charges ont encore une fois augment   +200euros. rn rn je ne trouve pas normal que je paye comme les autres locataires les charges de chauffages. Puis je contest   une partie des charges? rn rn 2-D'autre part, la chaudi  re en questions doit   tre prochainement remplac   car trop vieille. le proprio a fait un devis   ventuellement pour la remplacer par un ballon eau chaude+des radiateurs   lectriques. rn rn Hors les radiateurs   lectriq devraient beaucoup plus consommer que ceux d  j   en place et cela sera   videmment    ma charge. rn rn nest ce que j'ai le droit de constester cette nouvelle installation car au moment de louer, ce n'  tait pas des chauffage   lectrique qui   taient intall  s? rn rn Merci de votre aide. rn Salutations

Par **shenmue2k4**, le **25/08/2009**    **10:57**

Bonjour, rn aucune r  ponse? rn bon j'ai abandonn   le point 1). rn maintenant ils vont me changer la semaine prochaine ma chaudi  re, j'ai besoin de vos conseils. rn please help!! rn crdl  t